

courez les annales d'autres pays et vous constaterez que cette question a causé de grands embarras. Des cours de justice, des conseils de guerre et des commissions s'enquérant chez d'autres nations de fraudes considérables qui ont eu lieu relativement à l'alimentation du public.

L'an dernier, la commission canadienne du blé a été établie. Elle accomplit, pour bien dire, la même tâche que la Commission de contrôle du blé a accompli pendant les deux années antérieures. Il n'est pas bruit, cette année non plus, que les choses ne se sont pas passées régulièrement—cela est si vrai que le conseil d'agriculture du Canada et diverses associations ou groupements agricoles, ont nouvellement approuvé la ligne de conduite si bien suivie pendant la guerre, mais ont demandé qu'elle soit maintenue pendant l'ère de paix.

Nous avons eu une Commission des vivres. Le ministère de l'Agriculture a déployé dans ces champs d'action des efforts vigoureux et suivis. Une somme de 10 millions a été fournie pour favoriser l'enseignement agricole et elle est dépensée avec le concours des provinces. Vingt millions de dollars ont été consacrés à l'amélioration des voies publiques. Les bons chemins favorisent la production; ils rendent les plus grands services et sont des plus utiles au cultivateur.

Mon honorable ami a critiqué ce contrôle. Sur quoi repose ce reproche? Est-ce à dire que, en temps de guerre, un gouvernement ne doit appliquer que les mesures que renferment les lois régulières d'un pays; qu'il ne doit compter que sur ces lois ou sur d'autres qu'il rend de temps à autre pour appliquer des mesures de guerre urgentes? En Grande-Bretagne, aux Etats-Unis, en France, au Japon, en Italie ou partout lorsque les circonstances deviennent critiques et que les transformations sont presque instantanées, on a appliqué des mesures extraordinaires et on exerce des pouvoirs inusités qui seraient dénoncés et combattus en temps de paix. Ainsi, la dictature des vivres, la surveillance des grandes fabriques de conserves de viande, le contrôle du combustible ont été exercés dans tous les pays belligérants, ainsi qu'au Canada, comme mesures de guerre et aux termes de lois tendant à la défense du pays.

Quant au ravitaillement, le ministère a créé une commission qui a manié des centaines de millions de dollars destinés à l'achat des vivres et du matériel de guerre, achat qui, en temps de paix, ressortit aux départements. Les achats ont été fructueux et ont contenté la masse du public. Les

noms de sir Edward Kemp, de sir Hormisdas Laporte, de M. Galt, et celui de M. Gundy, dont nous déplorons la perte il y a près d'un an, seront toujours dans cette commission des garanties d'efficacité, d'économie et de bons et loyaux services.

Au sujet des événements qui ont suivi la guerre, mon honorable ami a-t-il quelque reproche à faire concernant la démobilisation de l'armée canadienne? Lors de l'armistice, il y avait de l'autre côté de l'Atlantique environ 340,000 canadiens. Pendant une partie de la démobilisation, je me trouvais en Europe et j'ai été témoin de ce qui s'est passé relativement à nos soldats et à ceux d'autres pays. Je suis convaincu que nul pays du monde n'a accompli la démobilisation de son armée plus promptement, plus efficacement et avec moins de heurts que le Canada. Plus de 20,000 personnes à la charge des soldats ont été rapatriées au Canada.

Nous avons défrayé notre participation à la guerre, et nous avons à cette fin déboursé \$1,600,000,000, soit environ \$270 par tête.

Qu'il me suffise de dire que, déjà, la commission de rétablissement sur les terres qui choisit des soldats démobilisés, les prépare en leur payant leur solde, les aide à choisir des terres, du bétail et des instruments aratoires, et leur avance les fonds nécessaire a déjà préparé 34,000 hommes à la culture et avancé en prêts 55 millions.

Quant à ce qui touche le rétablissement des soldats, on prendra note des faits suivants.

104 hôpitaux et sanatoria sont dirigés directement ou indirectement par la commission.

On y trouve 6,520 malades internes et 1,634 externes envoyés par le département.

Les cliniques ont donné des soins à une moyenne de 8,993 malades par semaine en décembre 1919.

Le 31 décembre 1919 le département d'entraînement industriel comptait 27,602 soldats et, sur ce chiffre, 20,107 étaient informés et 7,495 avaient moins que 18 ans.

Les ateliers pour malades entraînaient 3,988 hommes.

L'entraînement dans les écoles et à l'extérieur comptait 12,327 élèves en décembre dernier.

11,223 soldats ont été entraînés aux travaux industriels.

Les bureaux de renseignements et de service ont reçu 114,728 demandes à la date du 27 décembre 1919.

On a trouvé des emplois pour 106,061 hommes, soit 92 p. 100 du total.